

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre des Finances va-t-il examiner la situation avec les banques à charte, pour savoir si l'on avance toujours des fonds aux grandes industries pour leur venir en aide et si l'on en refuse aux petites industries, en raison du resserrement du crédit au Canada?

**L'hon. M. Benson:** Monsieur l'Orateur, je ne sais trop si les allégations du député sont bien fondées. Mais je dois dire, en toute justice pour les banques, qu'elles accordent d'avance des marges de crédit pour une période donnée et il leur est bien difficile de restreindre unilatéralement ces marges de crédit. Le resserrement du crédit met donc passablement de temps à donner des résultats et à s'appliquer précisément aux gens visés.

#### LES DÉPÔTS SWAPS—LES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DU GOUVERNEUR DE LA BANQUE DU CANADA

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Les restrictions imposées aux banques du côté des Finances peut-il nous dire si ses espoirs et ceux du gouverneur de la Banque du Canada se sont réalisés, j'entends par là, si les restrictions imposées aux banques du côté des accords swaps ont contrôlé judicieusement les fuites de capitaux du pays?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je ne connaîtrai vraiment les résultats de la demande du gouverneur de la Banque du Canada qu'à la fin de la semaine, lorsque je disposerai des données statistiques. Mais je suis persuadé que les banques et le gouverneur de la Banque du Canada sont désireux de collaborer avec le gouvernement, voire avec tous les représentants à la Chambre, et de faire de leur mieux pour combattre l'inflation au pays et pour sauvegarder nos réserves de change.

#### LA DÉFENSE NATIONALE

##### LA RÉDUCTION DES FORCES CANADIENNES EN EUROPE—LES CONSULTATIONS

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, ma question peut s'adresser au premier ministre ou au ministre de la Défense nationale. Le 3 avril, le premier ministre a parlé d'un programme de réduction par étapes des forces canadiennes stationnées en Europe lorsqu'on aura consulté nos alliés. Les consultations sont-elles terminées et la Chambre peut-elle compter sur un exposé détaillé du processus éventuel de ces réductions?

**L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, il y a eu quelques mémorandums volumineux échangés entre le SACEUR et le ministère de la Défense nationale. N'oublions pas qu'on a nommé un nouveau SACEUR qui doit entrer en fonction à partir du 1<sup>er</sup> juillet, ce qui nous a empêchés de conclure plus rapidement nos négociations, mais celles-ci seront sans doute activées dans un proche avenir.

##### GAGETOWN (N.-B.)—LES MANŒUVRES INJURIEUSES POUR LES SYNDIQUÉS

**M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Défense nationale. Étant donné que la base des forces canadiennes de Gagetown dans le Nouveau-Brunswick aurait, paraît-il, récemment organisé des manœuvres dans lesquelles on simulait une insurrection dirigée au Canada par un leader ouvrier et que Donald MacDonald, président du Congrès du travail du Canada, a protesté à juste titre auprès du ministre contre cette insulte faite à deux millions de syndicalistes canadiens, le ministre voudrait-il étudier cette affaire et présenter le plus tôt possible un rapport à la Chambre.

**L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, j'ai déjà examiné l'affaire. Ma réponse à la question est nécessairement assez longue. On pourrait peut-être la consigner au hansard, sans quoi je ne pourrais pas en donner lecture.

**M. l'Orateur:** A l'ordre s'il vous plaît. La difficulté vient de ce qu'il est impossible de faire maintenant cette déclaration à moins de revenir à l'ordre du jour relatif aux motions.

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur:** En fait, bien des députés ont des questions à poser. Le ministre peut-il revenir à l'ordre du jour relatif aux motions et faire une déclaration?

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Il n'y a pas unanimité. Peut-être le ministre pourra-t-il communiquer avec le député plus tard.

**M. Broadbent:** Étant donné la gravité de la question et l'injure ressentie par un bon nombre de Canadiens, le ministre peut-il faire maintenant une très brève déclaration?

**L'hon. M. Cadieux:** Je puis commenter dans les grandes lignes le rapport que j'ai en main. Je tiens d'abord à préciser que le ministère